

# LES DÉFINITIONS DU BASSIN VERSANT



*Établissement public du ministère  
chargé du développement durable*





Définitions

Schéma pédagogique

Bassin versant

Notions clés

.....

**Ce schéma à trous est un outil pédagogique qui vise à faire découvrir au public les principales notions en lien avec le bassin versant (embouchure, source, amont/aval...); notre terrain de jeu pour ce parcours.**

**Des définitions accompagnent les mots clés afin d'aider le public à positionner chaque terme dans la case vide correspondante.**

**Cette fiche expérience s'intègre dans le Parcours 1 : Fonctionnement d'un bassin versant. Elle est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'agence de l'eau Loire - Bretagne.**

.....

# TU AS BESOIN DE...

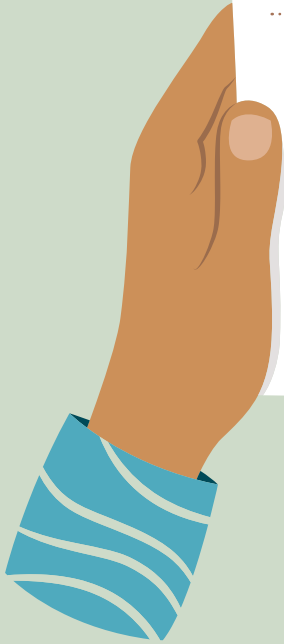


Schéma (peut être remplacé par une maquette) et définitions plastifiés

.....

Pâte à fixe

.....

Élastique

.....

Enveloppe

.....

Marqueur tableau blanc

.....



# ÉTAPES DU PROTOCOLE DE L'EXPÉRIENCE

À répéter  
autant de fois  
que nécessaire !

1

## IMPRESSION DU SCHÉMA

Dans un premier temps, imprimer le schéma à trous et les définitions. Puis découper les mots à mettre dans les cases vides.

2

## EXPÉRIENCE

À présent, l'expérience peut débuter. Pour cela, lire les définitions et disposer les mots dans les cases vides qui semblent correspondre.

3

## VÉRIFICATION DES RÉPONSES

Une fois que tous les mots sont positionnés, vérifier à l'aide du document ressource les réponses au schéma.

# QUE VOIT-ON ?



## OBSERVATIONS

On observe à travers le schéma :

- La forte présence de l'eau sur le bassin versant ;
- Le chemin parcouru par l'eau d'amont en aval ;
- Les différentes étapes : source - ruisseau - rivière - fleuve...



Il n'y a pas de bonne ou mauvaise manipulation. L'objectif ici est simplement de **repérer les notions principales en lien avec le bassin versant**. Il n'y a pas de résultat attendu. Le schéma ressource est là pour vérifier ses connaissances et transmettre des savoirs.

# PISTES POUR ANIMER L'EXPÉRIENCE

## SI ON A UN GROUPE

Possibilité de se répartir les définitions ou de chercher à deux.

## SI LE GROUPE NE TROUVE PAS

Possibilité de donner des indices géographiques (par exemple : « embouchure » se situe vers le bas du schéma) ou des indices physiques (par exemple : « source » est l'endroit où tout commence).

## JOUER AVEC DU PUBLIC

Demander au public s'il connaît d'autres termes, d'autres définitions qui ne seraient pas présentes sur le schéma et leur proposer d'écrire le terme au bon endroit sur le schéma avec un marqueur de tableau blanc.

Cette expérience peut se faire **en début de parcours pour identifier les termes spécifiques** utilisés à travers les expériences suivantes ou **à la fin pour vérifier les connaissances acquises**.

## POUR ALLER PLUS LOIN :

L'eau s'infiltré :

<https://sage-cher-aval.fr/wp-content/uploads/2015/06/Bassin-versant.jpg>

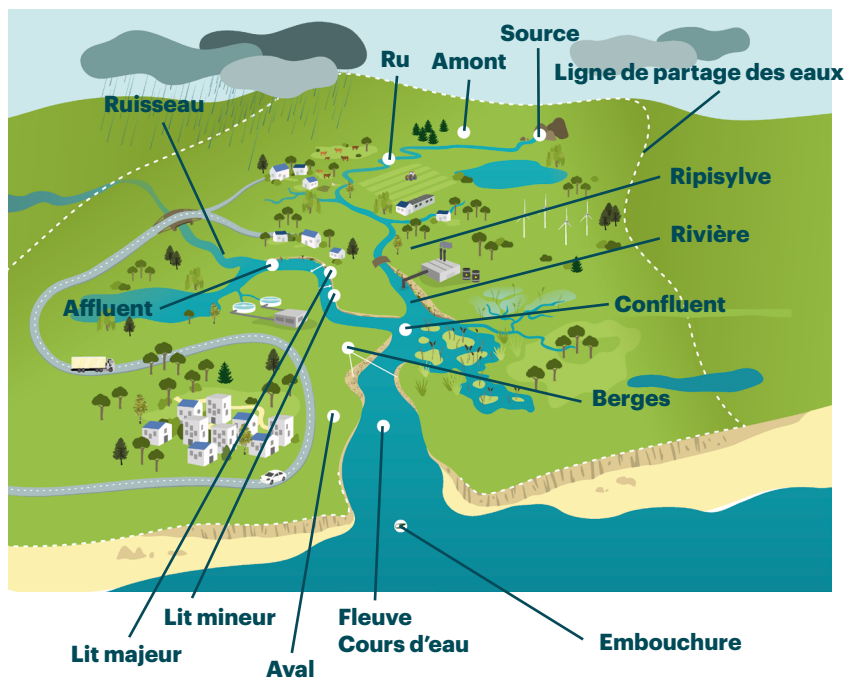
Les zones humides :

[www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc](http://www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc)

La continuité écologique des cours d'eau :  
[www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs](http://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs)



## LES RÉPONSES ET LES DÉFINITIONS DU SCHÉMA



Les **affluents** sont les cours d'eaux qui se jettent dans un autre au débit plus important. Le point de rencontre entre un cours d'eau et un de ses affluents est appelé **confluent**.

Un cours d'eau s'écoule toujours de **l'amont** (coté montagne) vers **l'aval** (coté vallée).

La **source** est le point d'origine du cours d'eau.

Les **berges** délimitent le **lit mineur**. Elles sont maintenues par de la végétation qui est composée de plusieurs strates (herbacée, arbustive, arborée), que l'on nomme la **ripisylve**.

Tout écoulement terrestre d'eau entre une source et **une embouchure** est un **cours d'eau**. Celui-ci peut prendre plusieurs noms en fonction de sa profondeur, son débit ou encore son embouchure : **le ru** souvent en tête de bassin, **les ruisseaux, les canaux, les rivières, les fleuves**, qui eux se jettent dans l'océan...

L'embouchure est le lieu où le cours d'eau termine sa course, généralement dans un océan, une mer ou un lac. Elle peut être en forme d'estuaire, quand le fleuve se jette dans un océan soumis au phénomène de marée (estuaire de la Loire à Saint-Nazaire par exemple) ou de **delta** dans le cas contraire (Delta du Nil par exemple). **Les lignes de partage des eaux** sont les limites géographiques qui divisent un territoire en plusieurs bassins versants : de chaque côté de cette ligne, les eaux de pluie s'écoulent, *in fine*, vers des exutoires différents.

**Le lit** est l'espace occupé par le cours d'eau lors de son écoulement. On distingue **le lit mineur** lors d'un écoulement normal, du **lit majeur** qui est l'espace maximum pouvant être recouvert par l'eau en période de crues ou d'inondation.

**Une retenue d'eau** est une grande étendue d'eau entourée de terre, où la profondeur, la superficie ou le volume sont suffisamment importants pour provoquer un dépôt de sédiments ou une stratification.

# NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# les petits débrouillards



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## **SOURCES ET RESSOURCES** *(des liens pour comprendre) :*

**Youtube Irstea TV** : [Chercheurs d'eau] 3 - Comprendre le bassin versant.

**Youtube Agiro** : La gestion de l'eau par bassin versant.



*Cette fiche est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne.*